

PLAN D' ACTIONS - QUALITÉ							
ARQES	ARQES/Audit	ARQES	ARQES	ARQES	ARQES	ARQES	
Axe d'action	Recommandation(s)	Priorité	Action	Échéance	Pilote(s)	Indicateur(s) de performance	
Axe 1: Renforcement de l'équipe d'enseignants et assistants	<p>Notre analyse SWOT du 23 mai 2022 révèle un déficit d'encadrement en terme d'assistants, une taille limitée de l'équipe d'enseignants et une augmentation importante du volume d'étudiants primo-arrivants. Le Rapport d'Évaluation continue du 11 juillet 2023 (RE, page 10) appuie la nécessité de recruter des assistants d'enseignement pour répondre à ces besoins.</p> <p>D'après notre analyse SWOT, il est important de garantir une couverture adéquate et complète des thèmes fondamentaux et émergents dans le domaine de l'informatique.</p>	1-Urgente	<p>Persuader les autorités universitaires d'ouvrir un nouveau poste d'assistant au sein du Département d'Informatique.</p> <p>Garantir le remplacement d'un premier assistant qui a pris sa retraite.</p>	À examiner de manière continue, en privilégiant une résolution rapide des problèmes, de préférence avant la conclusion du plan pluriannuel 2022-2025.	Le Conseil du Département d'Informatique et les autorités universitaires.	<p>Vérifier annuellement l'augmentation du nombre d'étudiants (en particulier les primo-arrivants), le nombre d'assistants sous mandat, et le nombre d'étèves-assistants et chercheurs impliqués dans les travaux pratiques et exercices. Compter le nombre d'initiatives lancées pour convaincre les autorités universitaires d'ouvrir un nouveau poste d'assistant au sein du Département d'Informatique.</p>	
		2-Haute	Poursuivre la surveillance des besoins en encadrement pédagogique afin de traiter les thèmes essentiels du domaine de l'informatique. Le cas échéant, formuler des recommandations aux autorités universitaires.			Mesurer annuellement l'effectif du corps enseignant et la prise en charge des domaines clés dans le domaine de l'informatique. Évaluer le nombre d'initiatives entreprises pour persuader les autorités universitaires de répondre aux besoins en personnel au sein du Département d'Informatique.	
Axe 2 : Promotion de la mobilité IN et OUT	<p>Notre analyse SWOT a identifié une faible mobilité OUT et IN des étudiants. Nous préconisons d'intensifier nos actions pour augmenter l'offre des destinations OUT, susciter plus d'intérêt des étudiants pour la mobilité, ainsi que de bénéficier au maximum des nombreuses initiatives mises en place au niveau institutionnel. Le Rapport d'Évaluation mentionne également (RE, page 10) que le renforcement de la mobilité OUT serait bénéfique.</p>	1-Urgente	Informier et sensibiliser nos étudiants de manière régulière des possibilités de mobilité OUT.			Compter annuellement le nombre de séances d'information et de sensibilisation.	
		2-Haute	Encourager les étudiants inscrits en Master en Sciences Informatiques à effectuer, dans le cadre de leur stage, un séjour de longue durée en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles.			Compter annuellement le nombre (et la proportion) d'étudiants en Master ayant effectué un stage ou un séjour de longue durée dans un centre de recherche en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles.	
		2-Haute	Promouvoir les destinations de mobilité OUT qui sont choisies de manière récurrente par nos étudiants, et étendre cette offre (en proposant un programme de cours précis).			Le responsable des relations internationales du Département d'Informatique, en collaboration avec le responsable des relations internationales de la Faculté et avec le Service des Relations Internationales de l'UMONS	Compter annuellement les destinations de mobilité OUT choisies par nos étudiants.
		2-Haute	Identifier les semestres auxquels une mobilité semble la plus pertinente et prospecter auprès de différentes universités celles qui proposent des cursus de formation les plus en cohérence avec nos programmes d'études (RE, page 10). Favoriser les opportunités de mobilité identifiées, telles que celles dédiées aux étudiants en MAB1 à l'Université de Limoges, axées sur la cybersécurité.		À évaluer en continu chaque année académique.		Compter annuellement les destinations de mobilité OUT choisies par nos étudiants.
		3-Moyenne	Étendre l'offre de destinations OUT dans des pays et universités anglophones (vu les demandes récurrentes des étudiants).				Compter annuellement l'offre des destinations de mobilité OUT dans des pays anglophones.
3-Moyenne	Étendre l'offre de mobilité IN et OUT grâce à la participation de l'UMONS dans le consortium EUNICE composé de sept universités européennes favorisant les échanges d'étudiants.				Compter annuellement les mobilités IN et OUT effectuées dans le cadre du consortium EUNICE.		
Axe 3: Promotion de la réussite	<p>Notre analyse SWOT a identifié une hétérogénéité du niveau des étudiants entrants et un manque d'aide à la réussite pour les cours d'informatique en BAB1. Le nouveau décret est une opportunité pour tenter d'augmenter le taux de réussite. À partir de l'année académique 2022-2023, les étudiants en première année (BAB1) ont la possibilité ou l'obligation (selon leur taux d'échec) de participer à des activités de remédiation spécifiques.</p>	1-Urgente	Établir un plan stratégique au niveau institutionnel, comportant les mesures à prendre en faveur de l'aide à la réussite des étudiants.		Au niveau institutionnel, un groupe de travail «Plan d'aide à la réussite» a été mis sur pied.	Liste de mesures à prendre pour favoriser la réussite.	
		1-Urgente	Renforcer les activités d'aide à la réussite en BAB1.		Le président du Département d'Informatique désignera un responsable pour cet axe (assurant des enseignements en BAB1). L'exploitation des indicateurs de réussite se fera en concertation étroite avec le Service Étude, Qualité, Indicateurs et Pilotage (EQuIP) de l'UMONS.	Statistiques pour mesurer a posteriori l'impact des mesures d'aide à la réussite.	
		1-Urgente	Quantifier l'hétérogénéité des étudiants primo-entrants et identifier les raisons d'échec et d'abandon des étudiants concernés.	Annuellement, à partir de l'année académique 2022-2023.	Le président du Département d'Informatique désignera un responsable pour cet axe (assurant des enseignements en BAB1). L'exploitation des indicateurs de réussite se fera en concertation étroite avec le Service Étude, Qualité, Indicateurs et Pilotage (EQuIP) de l'UMONS.	Récolte des statistiques sur la réussite (par exemple le taux d'échec et d'abandon en BAB1), l'hétérogénéité des étudiants et les raisons d'échec et d'abandon.	
		1-Urgente	Pour assister les étudiants potentiels dans leur choix d'études futures, il est recommandé de maintenir les efforts de communication, en particulier sur le site web, en veillant à clarifier et simplifier les informations sur les contenus des cours (RE, page 10).				Une analyse qualitative de la pertinence et de la clarté des informations présentes sur le site web.
Axe 4 : Renforcement des liens entre le Département d'Informatique et les entreprises	<p>Notre analyse SWOT a identifié une hétérogénéité du niveau des étudiants entrants et un manque d'aide à la réussite pour les cours d'informatique en BAB1. Le nouveau décret est une opportunité pour tenter d'augmenter le taux de réussite. À partir de l'année académique 2022-2023, les étudiants en première année (BAB1) ont la possibilité ou l'obligation (selon leur taux d'échec) de participer à des activités de remédiation spécifiques.</p>	1-Urgente	Création d'un comité de pilotage composé de membres issus du monde de l'entreprise pour mener des discussions de fond sur les programmes d'études.	Année académique 2023-2024		La taille du réseau d'entreprises constitué. L'existence d'un comité de pilotage et le nombre de professionnels extérieurs impliqués dans ce comité.	
		2-Haute	Conduire une enquête auprès de divers intervenants du monde professionnel afin de recueillir des avis et des suggestions concernant la pertinence de la formation en Sciences Informatiques.		Les responsables des stages effectués par les étudiants du Master en cours de jour à Mons. Le coach en charge des relations avec les entreprises dans le cadre du Master en Alternance à Charleroi.	Évaluer la quantité de participants à l'enquête.	
		2-Haute	Récolte, journalisation et analyse systématique des avis des maîtres de stage dans les entreprises à propos du contenu de la formation en Sciences Informatiques et son adéquation avec les tâches menées en entreprise.	Annuellement			Récolte des statistiques sur le nombre de stages proposés, le nombre de stages encadrés, le nombre d'entreprises différentes ayant accueilli des stagiaires.
		3-Moyenne	Analyse des recommandations reçues des maîtres de stages et du comité de pilotage à propos du contenu de la formation en Sciences Informatiques.	Annuellement			Décisions prises sur base des recommandations proposées.